

l'heure. Il fait bien de son mieux, mais il ne réussit qu'à regarder en avant et en arrière à la fois. A mon sens, l'exposé budgétaire est l'œuvre de théoriciens dépourvus de sens pratique. Le ministre veut-il me dire quels hommes d'affaires il a consultés avant de le préparer? Renferme-t-il une seule mesure pratique? Je suis certain que l'on n'a consulté aucun homme d'affaires de quelque envergure avant de préparer ce budget.

Le ministre a beau prétendre qu'il ne pouvait pas présenter son exposé budgétaire cette année avant d'en arriver à une entente entre le Dominion et les provinces à la conférence. Ce n'est pas une excuse. Il savait, j'en suis sûr, ou il aurait dû savoir ou avoir la presque certitude, que la conférence ne pouvait, faute de concessions mutuelles, conduire à une entente. L'attitude du gouvernement fédéral a été rigide, intransigeante; il n'y avait aucun esprit d'accommodement, de bonne volonté. Il n'en pouvait exister, car toute l'attitude du Gouvernement dans cette affaire ne s'inspirait que de motifs politiques. La conférence n'a pas échoué. On y a réalisé des progrès, et une autre réunion devrait avoir lieu le plus tôt possible. Il est possible toutefois que l'intransigeance, l'impatience et le fait que le ministre a pris les grands moyens reculent le jour où l'on pourra s'entendre.

L'exposé budgétaire aurait dû, je le répète, arriver plus tôt. Il est injuste de condamner les hommes d'affaires, les particuliers à attendre si longtemps pour élaborer leurs projets et, dans l'intervalle à vivre dans l'incertitude.

Voici maintenant que le budget est déposé, après toutes les promesses et les prévisions du ministre. On se rappelle le grand discours du ministre du Revenu national (M. McCann) à Renfrew, laissant entrevoir à tous de forts dégrèvements. Après tout cela, quelle désillusion ce budget n'a-t-il pas causée à la Chambre des communes, aux honorables membres du Parlement et à la population du pays! Les discours de certains de nos vis-à-vis nous font croire qu'ils sont eux-mêmes déçus et qu'il auront toutes les peines du monde à disculper le Gouvernement.

Ce budget renferme la doctrine fiscale la plus insensée qui ait jamais été énoncée dans notre pays. Je dis bien "la plus insensée". Jamais rien d'aussi absurde ne nous a été proposé. Le trait dominant du budget est la stupidité. En écoutant le ministre et en lisant son exposé, nous avons pu constater l'ineptie administrative du Gouvernement. Il y a longtemps que nous en observons des indices. Le Gouvernement ne procède que par dépenses de centaines de millions de dollars, et il n'a pas la moindre idée de ce qu'il adviendra de nous.

[M. Ross (St. Paul's).]

Un autre fait qui ressort du budget est que, à une époque où l'audace est nécessaire, il révèle une pusillanimité extraordinaire, et telle que n'en avait encore jamais reflété un exposé budgétaire. Il est rempli de promesses politiques. On demande aux contribuables d'accepter un piètre allègement qui ne vaudra que pour trois mois de l'année prochaine. Le Parlement n'a jamais été prié d'approuver des réductions d'impôt comme celles-là. Elles ne s'appliquent pas à l'année financière pendant laquelle on les annonce. Si un gouvernement a jamais procédé ainsi, je voudrais bien le savoir. Il y a plus, le Parlement n'a pas le pouvoir de garantir, au delà de la période d'avril à mars, un programme comportant d'autres dégrèvements pour les contribuables. Nous ne sommes même pas certains que nous bénéficierons de ce dégrèvement l'an prochain, puisque le Gouvernement a pris d'autres engagements.

Nous avons un déficit de 300 millions; nos propositions aux provinces comportent le versement de 414 millions; on prévoit une nouvelle augmentation du coût des allocations familiales, sans compter que le gouvernement devra remplir certains engagements qui ne se rattachent pas à la guerre et, malgré tout, il ne songe aucunement à réduire les frais administratifs. Voilà une façon d'agir bien irréflicie et bien insouciance, en face des terribles réalités de l'heure. Comment pouvons-nous espérer des allègements d'impôt, s'il nous faut honorer tous les engagements dont j'ai parlé?

Un autre point du budget qui m'apparaît tout simplement absurde est que les réductions d'impôt ne sont pas applicables dès maintenant, même dans le cas des petits et moyens salariés. Le budget aurait dû prévoir pour ces catégories de gens un salaire net plus élevé tandis qu'il aurait dû également comporter un allègement des impôts excessifs qui frappent les hommes d'affaires. En refusant d'appliquer ces réductions dès maintenant le ministre a renoncé au seul moyen efficace dont il disposait pour stimuler la production à des prix raisonnables et maintenir un haut niveau d'embauchage et de revenu national, conditions essentielles à la stabilisation économique et à un heureux passage de la guerre à la paix. L'an dernier, le ministre des Finances déclarait:

Durant la guerre, nous avons édifié un régime fiscal qui décourage le placement, l'esprit d'entreprise et les dépenses de consommation. . . Je reconnais que six années d'impôts de guerre commencent à refroidir l'ardeur au travail. En persistant indéfiniment dans cette voie, on risque d'arrêter l'essor de l'industrie et du commerce.

Le ministre souligne ensuite:

...les conséquences pernicieuses du taux élevé de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui